



-
- [Ontario.ca <http://www.ontario.ca/>](http://www.ontario.ca/)
- [English](#)

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales

Rapport annuel 2018-2019 - Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)

Table des matières

- [Mandat du ministère et rôle de l'IRAO](#)
- [Lettre du président](#)
- [Rapport du président et de la directrice](#)
- [Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière](#)
 - [Rapport du vérificateur indépendant](#)
 - [État de la situation financière](#)
 - [État des résultats et fluctuation des soldes de fonds](#)
 - [Compte de pertes résultant de la réévaluation](#)
 - [État des flux de trésorerie](#)
 - [Notes afférentes aux états financiers](#)
 - [Annexe 1 - Fonds de recherche : État de la situation financière](#)
 - [Annexe 2 - Fonds de recherche : État des résultats et fluctuation des soldes de fonds](#)

Mandat du ministère et rôle de l'IRAO

Mandat du ministère

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) veille à faire progresser les priorités du gouvernement en faisant la promotion d'un secteur de l'agroalimentaire et des produits agricoles plus

concurrentiel et plus productif, de la croissance économique et des débouchés pour les régions rurales de l'Ontario.

Les priorités du ministère durant l'exercice 2018-2019 comprenaient un accent sur les éléments suivants :

- protection et assurance dans le système agroalimentaire (salubrité des aliments, santé animale, végétale et humaine);
- intendance de la capacité de l'Ontario à produire des aliments (qualité du sol et de l'eau, changement climatique);
- développement de la durabilité économique et de la croissance du secteur de l'agroalimentaire et des régions rurales de l'Ontario.

Rôle de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO)

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario (« IRAO ») est une personne morale dont les droits et responsabilités sont définis dans la Loi sur l'Institut de recherche agricole de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. A. 13 et qui relève du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

Le mandat de l'IRAO demeure fortement ancré sur les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Ontario :

1. fournir des conseils stratégiques au ministre en matière de recherche et d'innovation liées à l'agroalimentaire et aux produits agricoles en continuant de conseiller le ministre à l'égard des priorités en matière de recherche et d'enjeux liés au mandat du ministère;
2. diriger l'initiative de l'IRAO concernant l'infrastructure afin de moderniser les plateformes d'infrastructure de recherche et d'innovation de la province en matière d'agroalimentaire et de produits agricoles; ces plateformes sont essentielles pour exécuter la recherche et l'innovation qui stimulent la durabilité et la croissance économiques;
3. promouvoir le système ontarien de recherche et d'innovation dans le secteur de l'agroalimentaire et des produits agricoles;
4. fournir une supervision administrative des programmes de recherche de l'Ontario (p. ex., le Programme de nouvelles orientations de recherche et les Programmes de salubrité des aliments) et les 17 propriétés de recherche appartenant à l'IRAO.

En mars 2018, l'IRAO a amorcé un processus de planification stratégique pour examiner les façons dont l'IRAO peut mieux appuyer les priorités du ministre et du gouvernement pour le secteur agroalimentaire à l'avenir. Cet examen a examiné à la fois le mandat de son organisme et sa composition.

Membres de l'IRAO en 2018-2019

Membres	Date de nomination	Date d'échéance
Dr Lorne Hepworth (président)	18 janvier 2019	18 janvier 2022
M. Stewart Cressman (ancien président)	31 août 2005	30 août 2018
Dre Rebecca Baker	27 octobre 2009	18 novembre 2018
Mme Rose Gage (vice-présidente)	10 septembre 2014	9 septembre 2017
M. Paul Henderson	23 décembre 2008	12 mars 2020
M. Adrian Jaques	22 juillet 2014	21 juillet 2017
Mme. Elizabeth Johnston	22 septembre 2009	21 septembre 2018
Dr. Gord Surgeoner	2 juin 2005	12 mars 2020
M. Evert Veldhuizen	2 janvier 2019	1er janvier 2022

Représentant d'office d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dr Javier Garcia-Garza

Directrice de la recherche, IRAO :

Christine Primeau

Contrôleuse

Sue Mihelchic

Le soutien de secrétariat à l'égard de l'IRAO est offert par le personnel de la Direction de la recherche et de l'innovation du MAARO :

- Jen Liptrot, directrice
- Cassandra Lofranco, chef - Coordination des programmes de recherche
- Kelli Rice, chef - Finances, infrastructure et administration
- Oswald Zachariah, chef - Innovation et gestion des connaissances

Lettre du président

Le 24 octobre 2019

L'honorable Ernie Hardeman

Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Édifice de l'Assemblée législative, Toronto, Ontario, M7A 1A3

Monsieur le ministre Hardeman,

C'est avec plaisir que je présente le 55e rapport annuel de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) pour l'exercice du 2018-2019.

Au cours de la dernière année, l'IRAO a continué à faire avancer d'autres composantes de la stratégie concernant le renouvellement de l'infrastructure, à forger des partenariats au sein de la chaîne de valeur agroalimentaire, et à mettre l'accent sur l'importance de la recherche et de l'innovation comme un moyen de bâtir et de maintenir un avantage concurrentiel afin de faire progresser le secteur agroalimentaire et des produits agricoles. Voici certains faits saillants du travail accompli au cours de la dernière année :

- La construction des nouvelles installations de recherche bovine à Elora est presque achevée;
- Un accord a été signé avec l'association Ontario Pork pour commencer la planification de la conception et de la construction du Centre ontarien de recherche sur le porc;
- La continuation du déménagement du Guelph Turfgrass Institute (GTI) et des parcelles de recherches connexes de la station de recherche de Guelph à l'arboretum de l'Université de Guelph et à la station de recherche d'Elora, dans le cadre d'une cession plus large (en cours) de la station de recherche de Guelph;
- La poursuite de la cession des actifs en surplus à Alfred, Kemptville et New Liskeard;
- La poursuite des investissements dans la capacité de recherche sur les grandes cultures aux stations de recherche de Winchester et de New Liskeard.

Nous sommes très heureux des progrès réalisés à ce jour et nous continuons de cerner des possibilités de créer des gains d'efficacité tout en modernisant l'infrastructure de recherche. Ensemble, avec les partenaires de l'industrie et le milieu de la recherche, l'IRAO met l'accent sur des investissements ciblés dans le secteur de la recherche agroalimentaire qui profitent à l'économie de

l'Ontario et qui favorisent une croissance et une durabilité continues pour les années à venir.

L'IRAO continue de défendre le secteur agroalimentaire et de fournir des conseils sur les priorités de recherche et d'innovation au soutien de son mandat, notamment le renouvellement de l'entente entre le MAAARO et l'Université de Guelph et les priorités de recherche du ministère.

Afin de maximiser son rôle consistant à fournir des conseils et à appuyer le ministre et les priorités du ministère pour l'avenir, l'IRAO a amorcé un exercice de planification stratégique en mars 2018 dans le but de confirmer les objectifs stratégiques et opérationnels, ainsi que les compétences et l'expertise essentielles pour ses membres pour sa réussite future.

Le secteur de l'agroalimentaire continue d'être une pierre angulaire de la force et de la réussite économiques de l'Ontario et nous continuons à être enthousiasmés par nos investissements qui appuieront l'agriculture dans cette province pendant encore longtemps.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lorne Hepworth, président

Institut de recherche agricole de l'Ontario

Rapport du président et de la directrice

Nous avons le plaisir de vous présenter une mise à jour et certains des principaux événements qui ont marqué l'exercice 2018-2019 en ce qui concerne l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) et la recherche et l'innovation agroalimentaire en Ontario.

L'IRAO a amorcé un processus de planification stratégique en mars 2018 afin de faire le point sur les réalisations de l'IRAO et de déterminer la fonction souhaitée pour l'organisme en fonction du pouvoir conféré en vertu de son mandat actuel. Le processus de planification stratégique a examiné les objectifs stratégiques et opérationnels, les compétences et l'expertise nécessaire pour la réussite future, ainsi que les occasions de communication qui amélioreront le profil de l'IRAO. Ce processus de planification stratégique a guidé l'orientation de l'organisme au cours de la dernière année.

Stratégie concernant l'infrastructure de recherche

La stratégie de l'IRAO concernant l'infrastructure de recherche vise à moderniser le réseau vieillissant de l'infrastructure et les plateformes de recherche du secteur de l'agroalimentaire en Ontario. Le déploiement de la stratégie de l'IRAO en matière d'infrastructure entraîne la mise sur pied d'un

système de plateformes de recherche et d'innovation de pointe, intégrées et multidisciplinaires, axées sur le consommateur ainsi que sur les résultats commerciaux et économiques. Parmi les avantages, citons l'encouragement de l'innovation par la création de produits nouveaux et à valeur ajoutée, le développement de solutions aux problèmes actuels et émergents, ainsi que la validation de nouvelles technologies et approches dans le contexte ontarien. Une des pierres angulaires de la stratégie de l'IRAO concernant l'infrastructure est la participation financière où l'industrie travaille directement avec le gouvernement et le milieu universitaire afin d'aborder les principales priorités de recherche et les besoins du secteur agroalimentaire. La recherche et l'innovation sont essentielles au maintien et au renforcement de la compétitivité et de la pérennité du secteur, tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle mondiale. Une infrastructure de recherche moderne et appropriée permet d'atteindre l'excellence scientifique, la transmission du savoir et la reconnaissance de l'industrie, lesquelles constituent des conditions à la croissance économique du secteur de l'agroalimentaire et des produits agricoles de la province.

Alors que le gouvernement va de l'avant avec son plan pour remettre l'Ontario sur une assise financière solide, l'IRAO comme un organisme de la province, continue de planifier et de faire des investissements stratégiques en matière d'infrastructure grâce à la stratégie de l'IRAO concernant l'infrastructure. La stratégie est appuyée par l'industrie qui offre des capitaux pour les projets (généralement 20 %) et est orientée par deux piliers clés qui cherchent à moderniser l'infrastructure de recherche ainsi qu'à stimuler des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble du portefeuille des stations de recherche grâce à des consolidations des installations et du bétail.

La modernisation du portefeuille et les consolidations vont de pair lors du déploiement de la stratégie. En investissant dans des installations de recherche nouvelles et moderne afin de soutenir les secteurs du bétail, des grandes cultures, des serres et de l'horticulture, de l'aquaculture et des gazons, l'IRAO est capable d'accroître la capacité pour la recherche de pointe dans la province dans des bâtiments modernes et efficaces tout en réduisant l'empreinte générale d'un parc immobilier vieillissant qui ne répond plus adéquatement aux besoins de la recherche et qui est coûteux à exploiter et à entretenir.

Des preuves de ce réinvestissement dans l'infrastructure de recherche en cette ère de restrictions budgétaires peuvent être constatées dans divers projets de l'IRAO partout dans la province :

- L'achèvement de la construction d'un nouveau bâtiment pour les services de recherche agronomique au centre de recherche sur les cultures de l'Ontario de Winchester au printemps 2019. Ce bâtiment répond aux besoins de recherche sur les grandes cultures dans l'Est de l'Ontario tout en permettant à l'IRAO de céder un large éventail de bâtiments pour les grandes cultures plus vétustes au sein du portefeuille de l'IRAO, qui étaient plus coûteux à entretenir et qui avaient atteint leur durée de vie utile pour la recherche.
- La préparation du site pour le centre de recherche sur les cultures de l'Ontario de New Liskeard pour la construction d'un bâtiment pour les services de recherche agronomique qui devrait débuter au printemps 2020. Cette construction permettra aussi à l'IRAO de céder un large éventail de bâtiments pour les grandes cultures plus vétustes faisant partie du portefeuille de l'IRAO, qui étaient coûteux à entretenir et qui avaient atteint leur durée de vie utile pour la recherche.
- Le déménagement du centre de recherche sur les gazons de l'Ontario et de ses parcelles de recherche à l'arboretum de l'Université de Guelph, où la construction est en cours et devrait être achevée à l'automne 2020.
 - Le déménagement de la recherche sur les gazons permet la cession de vieilles installations et de terrains dans la ville de Guelph dans une installation moderne et efficace à proximité de l'Université de Guelph.
- La construction du nouveau Centre ontarien de recherche sur les bovins de boucherie est presque terminée et le centre devrait être fonctionnel en septembre 2019.
 - L'achèvement de ce bâtiment à la fine pointe permettra la consolidation du troupeau de recherche sur les bovins de boucherie à Elora et à l'IRAO de céder plusieurs bâtiments vétustes destinés aux bovins de boucherie qui ne conviennent plus à la recherche en raison de l'âge de plusieurs des anciennes structures.
- La conception perfectionnée du nouveau Centre ontarien de recherche sur le porc a commencé en septembre 2019.
 - Le nouveau centre d'Elora remplacera les installations actuelles d'Arkell qui ont dépassé leur durée de vie utile,

sont coûteuses à exploiter et à entretenir et impossible de moderniser en raison de leur âge.

- Les installations de recherche planifiées ressembleront davantage à l'état actuel de la production de l'industrie réalisée en Ontario, entraînant de meilleurs résultats de recherche appliquée pour le secteur.

Programme de petites immobilisations

Le programme de petites immobilisations de l'IRAO est un programme permanent pluriannuel qui verse des fonds aux différents éléments d'actifs qui composent le portefeuille de l'IRAO afin d'effectuer des réparations, des rénovations en fin de cycle de vie et des améliorations en lien avec des programmes. Le programme est financé par un paiement de transfert annuel du MAAARO, auquel vient s'ajouter une partie des recettes de l'IRAO. Le financement des petites immobilisations du MAAARO continue de permettre à l'IRAO de gérer son réseau de propriétés de recherche dans la province, de s'occuper des réparations, de l'entretien, du cycle de vie des bâtiments et des améliorations aux programmes.

L'Université de Guelph continue d'exécuter le programme de petites immobilisations dans tous les emplacements, à l'exception des terrains de recherche de Vineland où le CRIV continue d'administrer le programme de petites immobilisations dans le cadre de ses compétences en matière d'exploitation et de gestion du site.

Le programme de petites immobilisations a continué à financer un large éventail de projets d'entretien et de modernisation pour maintenir et améliorer la capacité et la capacité de recherche du portefeuille complet d'infrastructure de l'IRAO. Les problèmes relatifs à la sécurité (des personnes et des animaux), à la réglementation, à l'intégrité des bâtiments ou aux équipements qui ont affecté les activités des immeubles et des programmes dans le réseau d'installations de l'IRAO ont été résolus au cas par cas, tout au long de l'année.

Gestion immobilière

L'Université de Guelph et le Centre de recherche et d'innovation de Vineland (CRIV), en plus d'offrir la prestation des programmes, ont exploité le portefeuille d'infrastructure de recherche de l'IRAO et ont offert des services de gestion immobilière en vertu d'ententes avec l'IRAO. De nouveaux accords ont été négociés dans le cadre de l'entente entre le MAAARO et Université de Guelph et d'une entente complémentaire pour la gestion immobilière du CRIV.

Les deux ententes sont entrées en vigueur le 1er avril 2018, à l'expiration des ententes précédentes.

Programmes de recherche

Les programmes de recherche libre du ministère (nouvelles orientations de recherche et innocuité des aliments) gérés par l'IRAO continuent d'être réceptifs aux besoins en recherche émergents et revêtant une priorité élevée.

Le **Programme de recherche sur l'innocuité des aliments** soutient un système d'innocuité des aliments fondé sur la science en Ontario, et les priorités du programme soutiennent les domaines de recherche du thème de recherche de la gestion des situations d'urgence. Aucun appel de propositions n'a été lancé en 2018-2019.

Le **Programme de nouvelles orientations de recherche** offre du financement ciblé sur la recherche pour les principaux domaines prioritaires du ministère et les problèmes émergents au soutien d'un secteur agroalimentaire rentable et viable et de solides collectivités rurales. Un appel de recherche a été lancé en 2018-2019 pour les deux priorités ci-dessous :

- Innovations pour le système agricole et les sols de l'Ontario afin de réduire les pertes de phosphore : deux projets ont été financés.
- Technologie perturbatrices : trois projets ont été financés.

De plus, le concours **Coopération Québec-Ontario pour la recherche en agroalimentaire** a lancé un appel de demandes en 2018-2019 axé sur les deux domaines prioritaires suivants :

- Évaluer l'impact des changements climatiques sur la santé des sols et développer des pratiques optimales : trois projets de recherche ont été financés.
- Déterminer les impacts des changements climatiques sur la transformation et la salubrité des aliments, y compris le développement de stratégie d'adaptation et d'atténuation : trois projets de recherche ont été financés.

Accès à l'infrastructure de recherche de l'IRAO

Les chercheurs continuent de profiter grandement de l'accès au réseau de stations de recherche de l'IRAO par le truchement de l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario. Les chercheurs ont un accès subventionné aux stations de recherche de l'IRAO afin d'offrir une plateforme

pour la recherche qui stimule l'innovation dans le secteur agroalimentaire de l'Ontario. Il s'agit d'une ressource très utile pour les chercheurs qui aide à maximiser l'utilisation de l'infrastructure de recherche de l'IRAO. Voici des exemples de projets qui ont commencé en 2018-2019 :

- Systèmes de production de végétaux :
 - amélioration génétique des asperges pour les caractères de rendement, de qualité et de maladie;
 - élaboration d'une stratégie optimale pour la biosurveillance agricole à l'aide d'un codage à barres génétique.
- Systèmes de production d'animaux :
 - élaboration d'une plateforme de couchage dynamique pour le bétail laitier afin d'améliorer le confort des vaches;
 - utilisation d'acides organiques pour remplacer les antibiotiques dans l'alimentation des porcs;
 - application d'enzymes alimentaires pour améliorer l'utilisation des éléments nutritifs afin d'optimiser le rendement de croissance et la qualité des carcasses chez le porc;
 - stratégies de gestion pour réduire le stress du sevrage et pour améliorer la santé et la productivité des veaux nouvellement sevrés.

Établissement des priorités en recherche

En 2019, le MAAARO a lancé une nouvelle gouvernance internet de recherche et un processus pour orienter l'établissement de priorités. Dans le cadre de ce processus, les experts du MAAARO ont cerné des priorités de recherche sur l'agroalimentaire et les milieux ruraux et les besoins de recherche des intervenants étaient intégrés dans l'établissement de priorités du MAAARO.

Grâce à ce nouveau processus d'établissement des priorités, le MAAARO a réorganisé les anciens thèmes de recherche prioritaires en 10 nouveaux domaines de recherche prioritaires (salubrité des aliments, santé et bien-être des animaux, santé et protection des végétaux, santé des sols, qualité et quantité de l'eau, systèmes de production durables, systèmes de production

concurrentielle, produits innovateurs et amélioration des produits et possibilités de croissance du commerce, du marché et des secteurs ciblés).

Ces priorités orienteront l'appel de propositions de recherche en vertu de l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario et des programmes de recherche libre en 2019-2020 et par la suite.

Application et transfert des connaissances

L'application et le transfert des connaissances (ATC) favorisent et accélèrent l'application du savoir issu de la recherche en travaillant avec les chercheurs au développement et à la mise en œuvre des plans d'application et transfert des connaissances. Chaque proposition de programme de recherche libre du MAAARO doit avoir un plan d'ATC qui cible des publics cibles pour les résultats de recherche et qui décrit les méthodes de mobilisation pour partager les processus et les résultats de recherche avec les intervenants de l'industrie. Les plans d'ATC sont contrôlés annuellement par le personnel du MAAARO afin de s'assurer qu'ils sont déployés fructueusement. Ce processus aide à traduire les résultats en action plus rapidement. Dans le cadre des activités d'ATC du ministère, des orateurs sont aussi invités à faire des présentations au personnel, à partager des résultats avec d'autres intervenants et à organiser des événements de partage de connaissances. Des améliorations supplémentaires aux processus et à la stratégie générale d'ATC du ministère devraient être réalisées en raison de la mise en œuvre de la 3e phase de l'Examen des services de recherche et de transfert de la technologie qui est en cours.

Le Système de gestion de l'information sur la recherche (SGIR) est un outil ministériel clé pour les processus de recherche du MAAARO. Le SGIR est le système électronique utilisé pour suivre et gérer le processus entier, des appels aux demandes, en passant par l'attribution, l'administration financière et la fermeture. C'est donc le principal véhicule pour la création et le transfert de connaissances au sein du réseau de partenaires de recherche du ministère. Le SGIR permet au personnel du ministère d'avoir un accès rapide et facile aux projets, propositions et conclusions de recherche actuels et passés (archivés).

Sommaire :

Plusieurs réalisations importantes ont été concrétisées au cours de la dernière année relativement à la stratégie en matière d'infrastructure, ainsi qu'à l'exécution de la gestion des biens et des programmes de recherche efficaces. L'année qui vient promet la même chose et nous avons très hâte de nous y attaquer.

Nous aimerions remercier tous ceux qui soutiennent la recherche et l'innovation en agroalimentaire à l'échelle de la province - l'industrie, le milieu universitaire et les différents ordres de gouvernement.

Lorne Hepworth,
Président, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Christine Primeau,
Directrice de la recherche, Institut de recherche agricole de l'Ontario

Information financière

Indicateurs de rendement

Dans son plan d'activité et conformément au cadre des indicateurs de rendement décrit dans le protocole d'entente entre l'IRAO et le ministère, l'IRAO a circonscrit des indicateurs de rendement dans le domaine de la planification et de la gestion de l'infrastructure.

Indicateur de rendement no 1 : Augmentation des investissements et de la collaboration des tierces parties relativement au renouvellement de l'infrastructure de recherche et de développement

Objectif : Au moins 20 % des dépenses en immobilisations pour les nouveaux projets d'immobilisations doivent provenir de sources non gouvernementales

- L'industrie a accepté la nécessité de contribuer à 20 % des projets d'immobilisations afin de reconstruire l'infrastructure de recherche. Pour les projets actuels, les associations Beef Farmers of Ontario et Ontario Pork ont promis de contribuer à 20 % des dépenses en immobilisations des nouvelles installations. Pour les bovins de boucherie, les coûts totaux du projet sont de 15,5 millions de dollars, dont 3 millions de dollars fournis par l'industrie. Pour les installations porcines, le budget prévu est de 15 millions de dollars (en attendant l'achèvement de la phase de conception).

Indicateur de rendement no 2 : Utilisation des stations de recherche (pourcentage d'utilisation et capacité disponible de chaque propriété de l'IRAO)

Objectif : En 2018-2019, une nouvelle méthodologie a été élaborée pour faire le suivi de l'utilisation des stations qui tient compte des exigences et des nuances uniques de l'évaluation des taux d'utilisation

pour la production de végétaux et d'animaux. L'exercice 2018-2019 sera utilisé comme base de référence pour évaluer les objectifs futurs.

- La recherche portant sur les cultures est généralement menée sur de petites parcelles de terrain, ou dans le cas des arbres fruitiers, de petits vergers, et se fonde sur une saison de croissance complète. La capacité est calculée en déterminant la superficie de terrain dans une station sur laquelle des essais peuvent être effectués. Cela exclut les bâtiments de service, les allées, les terres non arables (terres humides, pentes abruptes et zones tampons), ainsi que les zones convenant à la culture, mais pas à la recherche, comme des zones présentant des conditions de sol non uniformes, des pentes et d'autres zones influencées par des utilisations adjacentes. Sont aussi exclues les terres pour les activités agricoles, c'est-à-dire pour produire la nourriture destinée au bétail.
- L'unité pour le suivi de l'utilisation de la station de recherche sur les bovins de boucherie est le jour de recherche animale. L'utilisation d'animaux est strictement contrôlée par les Protocoles d'emploi d'animaux de laboratoire exigés en vertu de la Loi sur les animaux destinés à la recherche et par le Conseil canadien de protection des animaux. La direction de la station présente des rapports sur le nombre réel d'animaux utilisés pour chaque essai et sur la période durant laquelle chaque animal a participé à cet essai, en nombre de jours. Il est possible d'utiliser les animaux dans le cadre de plusieurs essais menés concurremment si les paramètres des essais n'interfèrent pas entre eux. Le taux d'utilisation général est calculé en ajoutant le nombre réel de jours de recherche animale, de jours de remplacement des animaux (dans le cas des troupeaux reproducteurs), et de jours d'utilisation pour les lieux où un temps d'arrêt est nécessaire pour procéder au nettoyage et à la préparation pour le prochain cycle de recherche.

Faits saillants du rendement financier

Dans un examen des états financiers de l'IRAO pour l'année, les éléments importants qui suivent sont notés :

État de la situation financière (bilan) :

1. Achèvement de la construction d'un nouveau bâtiment pour les services de recherche agronomique à Winchester (Est de l'Ontario).

2. La construction de nouvelles installations de recherches sur les bovins de boucherie à la station de recherche d'Elora est presque terminée et ces installations devraient être opérationnelles d'ici septembre 2019.

État des recettes et dépenses (état des résultats) :

1. Revenus de recherche (subventions provinciales)
Des fonds pour la recherche compétitive ont été reçus en 2018-2019 (voir la note 9). Deux appels de recherche ont été tenus en vertu du programme Nouvelles orientations.
2. Revenus de recherche (propriété intellectuelle)
La gestion du portefeuille sur le matériel phytogénétique est passée de l'IRAO à l'Université de Guelph en vertu de l'entente tripartite de l'Alliance pour l'innovation agroalimentaire en Ontario signée en avril 2018. Par conséquent, les recettes et les dépenses sont grandement réduites par rapport à l'année précédente (voir la note 8).

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Le personnel de gestion est chargé de veiller à l'exactitude, à l'intégrité et à l'objectivité des renseignements que renferment les états financiers.

La préparation des états financiers suppose nécessairement le recours à des estimations fondées sur le bon jugement du personnel de gestion, en particulier si les transactions qui touchent la période comptable actuelle ne peuvent être finalisées avec certitude avant de futures périodes. Ces états financiers ont été préparés en fonction de limites raisonnables quant au caractère substantiel, selon les renseignements qui étaient disponibles jusqu'au 27 juin 2019 inclusivement.

En s'acquittant de sa responsabilité quant à l'intégrité des états financiers, le personnel de gestion maintient des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui sont conçus pour offrir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les éléments d'actif sont protégés et que les dossiers appropriés sont conservés.

Les états financiers ont été examinés par RLB LLP, un cabinet de vérification comptable externe et indépendant que le ministère de l'Agriculture, de

L'Alimentation et des Affaires rurales a nommé au nom de l'IRAO. La responsabilité des vérificateurs externes consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers sont présentés équitablement et selon des principes comptables généralement reconnus. Le rapport des vérificateurs souligne la portée de l'examen fait par les vérificateurs et leur opinion.

Au nom du personnel de gestion :

Christine Primeau

Directrice de la recherche

Sue Mihelchic

Contrôleuse

Rapport du vérificateur indépendant

Aux membres de : l'Institut de recherche agricole de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario (l'IRAO), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et fluctuation des soldes de fonds, des (pertes) gains résultant de la réévaluation, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes applicables au secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction a pour responsabilité d'établir et de présenter fidèlement les états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes applicables au secteur public ainsi qu'aux mesures de contrôle interne qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers exempts de graves inexactitudes que celles-ci résultent d'une fraude ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

On trouvera une description approfondie des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (en anglais) sur le [site Web de RLB LLP <http://www.rlb.ca/additional-auditor-responsibilities>](http://www.rlb.ca/additional-auditor-responsibilities). Cette description fait partie du rapport de l'auditeur.

Guelph (Ontario)

Le 27 juin 2019

Comptables professionnels agréés

Experts comptables autorisés

État de la situation financière au 31 mars 2019

Actifs

Actifs	2019 \$ (annexe 1)	2018 \$
Encaisse	10 054 638	6 662 999
Placements	27 549 149	27 213 712
Comptes débiteurs (note 14)	176 995	188 426
Comptes débiteurs - MAAARO (à propos du TBARS)	0	500 000
Notes recevables - North Grenville (à propos de la vente de Kemptville)	10 000	4 000 000
Total de l'actif à court terme	37 790 782	38 565 137
Immobilisations corporelles en construction	16 420 639	8 432 364
Immobilisations corporelles (note 5)	78 875 275	78 598 160
Total de l'actif	133 086 696	125 595 661

Passifs

Passif	2019 \$ (annexe 1)	2018 \$
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	2 925 869	1 570 026
Retenues	395 142	528 076
Dépenses non engagées	3 088 036	3 267 330
Revenu différé	266 500	562 552
Total du passif à court terme	6 675 547	5 927 984
Apports de fonds de capital différés (notes 6 et 9)	82 286 657	71 842 359
Apports de capital différés (note 7)	15 616 617	16 826 781
Total du passif	104 578 821	94 597 124

Actifs Net

Actifs Net	2019 \$ (annexe 1)	2018 \$
-------------------	---------------------------	----------------

Solde des fonds	16 853 989	18 367 711
(Pertes) gains résultant de la réévaluation	(27 805)	(51 348)
Apports de biens (note 5)	11 681 691	12 682 174
Total de l'actif net	28 507 875	30 998 537

Total du passif ainsi que l'actif nets

Passif ainsi que l'actif nets	2019 \$ (annexe 1)	2018 \$
Total du passif ainsi que l'actif nets	133 086 696	125 595 661

État des résultats et fluctuation des soldes de fonds pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Revenus de recherche

Revenus	2019 \$(annexe 2)	2018 \$
Subventions provinciales (note 9)	1 850 000	500 000
Subventions - Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol (Kawartha et IGPC) (note 12)	378 000	378 000
Propriété intellectuelle (note 8)	775 079	1 539 667
Total des revenus de recherche	3 003 079	2 417 667

Revenus tirés des propriétés

Revenus	2019 \$(annexe 2)	2018 \$
Subventions provinciales - dépenses en capital secondaire (note 9)	0	4 500 000
Subventions provinciales - innovation alimentaire (note 9)	0	800 000
Revenu locatif - province	580 793	948 489
Revenu locatif - secteur privé	1 314 501	1 570 505
Perte de valeur du capital différée (notes 5, 6 et 7)	0	765 910
Apports de capital différés à la vente	0	3 437

d'immobilisations corporelles (note 11)		392
Subventions provinciales - paiement en remplacement d'impôts (note 9)	750 000	750 000
Paiement en remplacement d'impôts	195 212	189 430
Amortissement des apports de capital différés	2 248 447	2 646 124
Total des revenus tirés des propriétés	5 088 953	15 607 850

Autres revenus

Revenu	2019 \$ (annexe 2)	2018 \$
Gains sur cession d'immobilisations corporelles (note 11)	1 035 000	4 197 692
Revenus de placements (note 13)	583 499	465 843
Total des autres recettes	1 618 499	4 663 535

Total des revenus

Revenu	2019 \$ (annexe 2)	2018 \$
Total revenus de recherche	3 003 079	2 417 667
Total des revenus tirés des propriétés	5 088 953	15 607 850
Total revenus autres	1 618 499	4 663 535
Total des revenus	9 710 531	22 689 052

Dépenses de recherche

Dépense	2019 \$ (annexe 2)	2018 \$
Projets de recherche	2 224 541	1 430 079
Propriété intellectuelle (note 8)	359 870	1 005 668
Total des dépenses de recherche	2 584 411	2 435 747

Dépenses liées aux propriétés

Dépense	2019 \$ (annexe 2)	2018 \$
Paiement en remplacement d'impôts	1 223 035	1 032 852
Dépenses en capital secondaire	3 976 546	4 226 092

Paielement de transfert de l'Université de Guelph - Guelph Turfgrass Institute (note 10)	0	5 000 000
Paielement de transfert de l'Université de Guelph - innovation alimentaire (note 10)	0	800 000
Provision pour prêt-subvention	0	3 700 000
Opérations et entretien	1 055 817	1 198 997
Perte de valeur des immobilisations corporelles (note 5)	0	765 910
Amortissement des immobilisations corporelles	2 248 447	2 646 124
Total des dépenses liées aux propriétés	8 503 845	19 369 975

Total des dépenses

Dépenses	2019 \$ (annexe 2)	2018 \$
Total dépenses de recherche	2 584 411	2 435 747
Total dépenses liées aux propriétés	8 503 845	19 369 975
Total des dépenses	11 088 256	21 805 722

Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses pour l'exercice

Poste	2019 (annexe 2)	2018 \$
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 377 725)	883 330
Montant net transféré des dépenses non-engagées	(135 997)	736 220
Excédent net des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 513 722)	1 619 550

Actif net

Actif net	2019 \$ (annexe 2)	2018 \$
Actif net, début de l'exercice	30 998 537	29 905 761
Gains (pertes) nets résultant de la réévaluation pour l'exercice	23 543	(66 580)

Perte de valeur des terres fournies (note 4)	(1 000 483)	(460 194)
Actif net, à la fin de l'exercice	28 507 875	30 998 537

Compte de pertes résultant de la réévaluation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

(Pertès) gains résultant de la réévaluation	2019 \$	2018 \$
(Pertès) gains résultant de la réévaluation, au début de l'exercice	(51 348)	15 232
Gains (pertès) non réalisés attribuables aux placements à court terme	42 850	(56 981)
Montants réaffectés aux opérations : pertes réalisées attribuables aux placements à court terme	(19 307)	(9 599)
Gains (pertès) nets résultant de la réévaluation pour l'exercice	23 543	(66 580)
Pertes résultant de la réévaluation, à la fin de l'exercice	(27 805)	(51 348)

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Encaisse fournie par (utilisée dans) les activités de fonctionnement

Flux de trésorerie d'exploitation	2019 \$	2018 \$
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 377 725)	883 330

Postes n'exigeant pas de décaissement

Flux de trésorerie d'exploitation	2019 \$	2018 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 248 447	2 646 124
Perte de valeur des immobilisations corporelles	0	765 910
Perte de valeur des terres fournies	0	(460 194)
Excédent projet transféré aux dépenses non engagées	(315 291)	1 233 619
Apports de capital différés	(1 210 164)	(5 195 352)
Gains sur cession d'immobilisations corporelles	(1 035 000)	(4 197 692)
Gains (pertès) nets résultant de la réévaluation	23 543	(66 580)

Total des postes n'exigeant pas de décaissement	(1 666 190)	(4 390 835)
--	--------------------	--------------------

Variation des postes hors trésorerie du fonds de roulement

Flux de trésorerie d'exploitation	2019 \$	2018 \$
Comptes débiteurs (note 14)	11 431	81 246
Comptes débiteurs - MAAARO (à propos du TBARS)	500 000	(500 000)
Notes recevables - North Grenville (à propos de la vente de Kemptville)	3 990 000	(4 000 000)
Placements	(335 437)	9 910 597
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	1 355 843	98 611
Apports de fonds de capital différés	10 444 298	(443 880)
Retenues	(132 934)	100 234
Revenu différé	(296 052)	223 081
Total de l'encaisse fournie par (utilisée dans) les activités de fonctionnement	13 870 959	1 079 054

Encaisse fournie par (utilisée dans) les activités d'investissement

Activités d'investissement	2019 \$	2018 \$
Ajouts aux immobilisations corporelles	(3 526 045)	(813 583)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 035 000	7 700 000
Immobilisations corporelles en cours	(7 988 275)	(5 043 316)
Total de l'encaisse fournie par (utilisée dans) les activités d'investissement	(10 479 320)	1 843 101

Variation nette de l'encaisse pour l'exercice

Encaisse	2019 \$	2018 \$
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	3 391 639	2 922 155
Encaisse, au début de l'exercice	6 662 999	3 740 844
Encaisse, à la fin de l'exercice	10 054 638	6 662 999

Notes afférentes aux états financiers

Note 1 - Nature de l'organisme

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO) est une personne morale sans but lucratif qui relève directement du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO). L'IRAO est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et est exonérée de l'impôt sur le revenu. Il a été créé par la Loi sur l'IRAO lui conférant des responsabilités spécifiques sur la coordination et la direction des programmes de recherche agricole de l'Ontario. Ces programmes portent sur un large éventail de produits et de disciplines, couvrant tous les aspects du système agroalimentaire.

Le financement des programmes soutenus par l'IRAO est disponible à partir de diverses sources. Le gouvernement de l'Ontario, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, est la principale source de financement. Le gouvernement de l'Ontario fournit également un financement pour les programmes de recherche ouverts. En vertu de la Loi sur l'IRAO, l'IRAO peut accepter des subventions et des dons pour la recherche. D'autres fonds proviennent généralement de sources commerciales (telles que l'agro-industrie, les offices de commercialisation et les associations de producteurs) et peuvent être soit désignés pour des projets spécifiques soit non désignés. En outre, l'IRAO réinvestit les redevances issues de la recherche financée par le ministère.

Toutes les recettes sont détenues en fiducie par le directeur ou la directrice de la recherche et sont affectées conformément aux modalités régissant les fonds. Les transactions entre le MAAARO et les programmes ci-dessous sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Le financement actuellement géré par le secrétariat de l'IRAO comprend ce qui suit :

- Programmes de recherche libre et concurrentielle (p. ex. les programmes sur les nouvelles orientations de recherche, l'innocuité des aliments, etc.)
- Infrastructure

Note 2 - Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public du Canada pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif, y compris la série 4200 des normes, telles que publiées par le Conseil

sur la comptabilité dans le secteur public (« CCSP pour les OSBL gouvernementaux ») et incluent les principales conventions comptables suivantes :

Méthode du report

L'IRAIO utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés comme un revenu du fonds concerné durant l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont réputés être un revenu du fonds de recherche en fiducie approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement peut être raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Valorisation des instruments financiers

L'organisation évalue d'abord ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf pour les opérations avec lien de certaine dépendance.

L'organisation évalue ensuite l'ensemble de ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, sauf pour les investissements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de (pertes) gains de réévaluation.

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie et les comptes débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, les retenues à payer et les dépenses non engagées.

Les actifs financiers de l'organisme mesurés à leur juste valeur comprennent les investissements.

Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont testés pour dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. En cas de perte de valeur, la valeur comptable des actifs financiers évalués au coût après amortissement est réduite au plus important des flux de trésorerie nets futurs escomptés ou des produits qui pourraient être générés par la vente de l'actif financier. Le montant de la dépréciation est comptabilisé dans l'état des revenus et des dépenses. La perte de valeur comptabilisée précédemment peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou par le rajustement de la provision pour créances douteuses, à condition qu'elle ne dépasse pas le

montant qui aurait été reporté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des revenus et des dépenses.

Les coûts de transaction

L'organisation reconnaît ses coûts de transaction dans les dépenses de la période encourue. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas ultérieurement évalués à la juste valeur sont réglés par les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'origine, l'émission ou l'hypothèse.

Dépenses non engagées

Les dépenses non engagées correspondent à la différence entre le budget total approuvé pour les projets de recherche concurrentielle et les charges engagées jusqu'à maintenant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon les taux annuels et la méthode qui suivent :

- bâtiments et éléments constitutants - 25 à 40 ans - méthode d'allocation uniforme.

Perte de valeur des actifs à long terme

Un actif à long terme est soumis au test de possibilité de recouvrement lorsque certains événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable peut ne pas être récupérable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Le montant de la perte de valeur est déterminé comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa juste valeur.

Apports de capital reportés

Les apports de capital reportés sont comptabilisés au cours de la même période que la perte de valeur correspondante et sont amortis au même rythme que les bâtiments auxquels ils se rapportent.

Restrictions concernant l'affectation des fonds

L'objet, le financement, les modalités et la durée de chaque fonds de recherche en fiducie sont précisés dans le décret, la correspondance ministérielle ou le protocole d'entente pertinent.

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes du CCSP pour les OSBL gouvernementaux exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et charges de l'exercice. Les principaux domaines nécessitant l'utilisation d'estimations et d'hypothèses de la direction portent sur l'évaluation des comptes créditeurs et des charges à payer ainsi que sur la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Note 3 - Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des comptes débiteurs et des comptes de régularisation de certains instruments financiers de l'IRAO approche la juste valeur en raison de la maturité à court terme desdits instruments.

SP 3450, Instruments financiers - L'IRAO est tenu de divulguer les apports à leur juste valeur, notamment de reclasser ces derniers dans une hiérarchie qui divise les apports en fonction de leur juste valeur. Les trois niveaux de juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 - Cours du marché non corrigés d'éléments de l'actif ou du passif identiques.

Niveau 2 - Autres données d'entrée observables directement ou indirectement pour l'élément de l'actif ou du passif

Niveau 3 - Données non observables ne reposant pas sur le marché.

Les instruments financiers de l'IRAO étaient tous classés de niveau 1 au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018.

Aucun instrument n'a changé de niveau au cours des exercices ayant pris fin les 31 mars 2019 et 2018.

Risques associés

Risque lié au prix du marché

Le risque lié au prix du marché est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en raison des variations des prix du marché, qu'elles soient causées par des facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché. Comme tous les instruments financiers de l'IRAO sont comptabilisés à la juste valeur et que les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de pertes

résultant de la réévaluation, tous les changements des conditions du marché auront une incidence directe sur l'augmentation (la diminution) des pertes résultant de la réévaluation cumulées. Le risque du prix de marché est géré par le responsable des placements, qui constitue un portefeuille diversifié d'instruments financiers négociés dans différents marchés et différentes industries.

Une augmentation (diminution) de 1 % de la valeur des investissements représenterait une augmentation (diminution) de la valeur de l'actif et de la variation des gains non réalisés sur les investissements de 275 491 \$ (272 137 \$ en 2018). Le prix des investissements est affecté par des changements dans les valeurs du marché, les taux de change et les taux d'intérêt ayant une incidence sur les instruments financiers sous-jacents détenus dans les investissements individuels gérés par le responsable des placements.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt fait référence aux conséquences néfastes des changements de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière et le revenu de l'IRAO. Les fluctuations des taux d'intérêt ont un impact indirect sur les actifs de placement à l'IRAO. L'IRAO utilise la diversification des placements pour gérer ce risque.

Risque de liquidité

Cette expression désigne le risque qu'une entité éprouvera à respecter les obligations associées à ses engagements financiers.

On estime que la totalité des valeurs à revenu fixe de l'IRAO sont aisément réalisables, car elles peuvent être converties rapidement en un montant en espèces qui approche leur juste valeur, de manière à répondre aux besoins de liquidités.

Risque de change

Ce risque survient quand la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier varient à cause de la fluctuation du taux de change. L'IRAO n'est pas exposé à un risque important de cette nature.

Risque de crédit

S'entend du risque qu'un client ou une contrepartie ne puisse ou ne veuille pas respecter un engagement pris avec l'IRAO. L'IRAO n'est pas exposé à un risque important de cette nature.

Note 4 - Apports de biens

Les apports de biens de 11 681 691 \$ (12 682 174 \$ en 2018) sont comptabilisés dans le fonds pour l'infrastructure et représentent le coût des terres que le gouvernement de l'Ontario a cédées à l'IRAO. Durant l'exercice, la juste valeur des terres à Alfred a été ajustée d'une perte de valeur s'élevant à 0 \$ (460 194 \$ en 2018) et la juste valeur du terrain à Kemptville a été ajustée de 0 \$ (64 915 \$ en 2018) en raison d'une vente (voir la note 11). Par ailleurs, durant le présent exercice, le terrain à Alfred a été vendu pour 1 010 000 \$, soit la valeur résiduelle du terrain à Alfred en surplus d'apport, et la partie du terrain à New Liskeard a été vendue pour 25 000 \$, avec base de coûts de 473 \$, ce qui a réduit le surplus d'apport d'un montant équivalent à la base de coûts en surplus d'apport de 473 \$. Lors de l'exercice précédent, le surplus d'apport a été réduit de 9 990 \$ de plus que prévu, par conséquent, le montant a été corrigé lors du présent exercice. À la fin de l'exercice, la variation nette du surplus d'apport était de 1 000 483 \$.

Note 5 - Immobilisations corporelles

Fonds de terre

Fonds de terre	Coût \$	Amortissement accumulé \$	Net 2019 \$	Net 2018 \$
Chemin de fer Simcoe	0	0	0	9 793
Campus régionaux	736 984	0	736 984	1 736 994
Stations de recherche	24 651 505	0	24 651 505	24 642 185
Total des fonds de terre	25 388 489	0	25 388 489	26 388 972

Bâtiments

Bâtiments	Coût \$	Amortissement accumulé \$	Net 2019 \$	Net 2018 \$
Campus régionaux	25 118 835	8 997 045	16 121 790	17 001 827
Stations de recherche	48 899 583	11 534 587	37 364 996	35 207 361
Total pour les bâtiments	74 018 418	20 531 632	53 486 786	52 209 188

Total des fonds de terre et des bâtiments

Fonds de terre et bâtiments	Coût \$	Amortissement accumulé \$	Net 2019 \$	Net 2018 \$
-----------------------------	---------	---------------------------	-------------	-------------

Total des fonds de terre	25 388 489	0	25 388 489	26 388 972
Total pour les bâtiments	74 018 418	20 531 632	53 486 786	52 209 188
Total des fonds de terre et des bâtiments	99 406 907	20 531 632	78 875 275	78 598 160

Le 6 mars 2007, les titres pour les immobilisations corporelles (fonds de terre et bâtiments) d'une valeur comptable d'environ 60,9 millions de dollars ont été transférés du gouvernement de l'Ontario à l'IRAO. La valeur comptable est employée comme valeur de transfert puisque le transfert a lieu entre des parties liées. Il s'agit d'une transaction de nature non monétaire et sans substance commerciale. En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, l'IRAO inclura ces immobilisations (et autres éléments d'actif et de passif) sur une base annuelle dans la consolidation avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Durant l'exercice, une perte de valeur des fonds de terre et des bâtiments a été comptabilisée, ce qui a entraîné une perte de 0 \$ (460 194 \$ en 2018) sur les fonds de terre et de 0 \$ (305 716 \$ en 2018) sur les bâtiments, pour un total de 0 \$ (765 910 \$ en 2018).

Note 6 - Apports de fonds de capital différés

Les apports de fonds de capital différés associés à des projets d'immobilisations correspondent aux subventions et aux autres fonds affectés obtenus par l'IRAO pour ses projets de construction.

Solde	2019 \$	2018 \$
Solde au début de l'exercice	71 842 359	72 286 239
Moins amortissement pour l'exercice	(1 038 238)	(1 066 593)
Moins perte de valeur en capital différée	0	(127 287)
Plus apports aux fins d'immobilisation	11 482 581	750 000
Solde à la fin de l'exercice	82 286 657	71 842 359

Sources de financement

Sources de financement	2019 \$	2018 \$
Gouvernement fédéral	1 137 500	1 172 500
Gouvernement provincial	71 981 121	61 794 811
Industrie	9 168 036	8 875 048
Total des sources de financement	82 286 657	71 842 359

Note 7 - Apports de capital différés

Les apports de capital différés représentent la part non amortie de la valeur comptable nette des bâtiments que le gouvernement de l'Ontario a cédés à l'IRAO en 2007. L'amortissement des apports de capital apparaît comme un revenu dans l'état des résultats. Les variations à ce titre sont les suivantes :

Solde	2019 \$	2018 \$
Solde au début de l'exercice	16 826 781	22 022 133
Moins apports de capital différés	-	(305 716)
Moins les fonds reconnus à la vente de Kemptville	-	(3 310 106)
Moins amortissement pour l'exercice	(1 210 164)	(1 579 530)
Solde à la fin de l'exercice	15 616 617	16 826 781

Note 8 - Fonds de recherche de l'IRAO

Recettes

Recettes	Redevances des semences \$	Redevances technologiques \$	Autre \$	Total 2019 \$	Total 2018 \$
Propriété intellectuelle	613 060	162 019	0	775 079	1 539 667
Revenus de placements	84 847	96 980	0	181 827	110 094
Total des recettes	697 907	258 999	0	956 906	1 649 761

Dépenses

Dépenses	Redevances des semences \$	Redevances technologiques \$	Autre \$	Total 2019 \$	Total 2018 \$
Dépenses	347 573	12 297	0	359 870	1 005 668

Solde des fonds

Solde des fonds	Redevances des semences \$	Redevances technologiques \$	Autre \$	Total 2019 \$	Total 2018 \$
Excédent net annuel	350 334	246 702	0	597 036	644 093
Solde des fonds, début	2 698 701	3 036 252	500	6	5

de l'exercice			000	234 953	125 094
Gains (pertes) résultant de la réévaluation	7 439	7 909	0	15 348	(34 234)
Transfert du programme Nouvelles orientations de recherche compétitive	0	0	0	0	500 000
Solde des fonds, fin de l'exercice	3 056 474	3 290 863	500 000	6 847 337	6 234 953

Note 9 - Subventions du gouvernement provincial

Les subventions qui suivent, enregistrées à la valeur d'échange, viennent du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, et des ministères qui lui ont succédé.

Programmes de recherche et autre subventions

Programme	2019 \$	2018 \$
Programme Nouvelles orientations de recherche compétitive	1 350 000	0
Programme de recherche sur l'innocuité des aliments	500 000	500 000
Total du programme de recherche	1 850 000	500 000

Autre subventions	2019 \$	2018 \$
Dépenses en capital secondaire	0	4 500 000
Cultivons l'avenir 2 - projet d'innovation alimentaire	0	800 000
Nouvelles orientations de recherche compétitive - à propos du TBARS	0	650 000
Projets de construction à Elora	7 500 000	0
Paieement en remplacement d'impôts	750 000	750 000
Total des autres subventions	8 250 000	6 700 000
Total des programmes de recherche et autres subventions	10 100 000	7 200 000

Les subventions qui suivent, enregistrées à la valeur d'échange, viennent du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario.

Projet de l'université Lakehead

Projet de l'université Lakehead	2019 \$	2018 \$
Fonds reçus	0	500 000
Capitalisé - dépenses non engagées	0	(500 000)
Revenu net	0	0

Les subventions que voici sont des transferts en capital du gouvernement provincial partiellement capitalisés sous forme d'apports en capital différés et en partie constatés comme des revenus.

Dépenses en capital secondaire

Capital secondaire	2019 \$	2018 \$
Fonds reçus	0	4 500 000
Capitalisé - Apport en capital différé	0	0
Revenu net	0	4 500 000

Projet d'innovation alimentaire

Projet d'innovation alimentaire	2019 \$	2018 \$
Fonds reçus	0	800 000
Capitalisé - Dépenses non engagées	0	0
Revenu net	0	800 000

Nouvelles orientations de recherche compétitive - à propos du TBARS

Nouvelles orientations de recherche compétitive - à propos du TBARS	2019 \$	2018 \$
Fonds reçus	0	650 000
Capitalisé - Dépenses non engagées	0	(650 000)
Revenu net	0	0

Projets de construction à Elora

Projets de construction à Elora	2019 \$	2018 \$
Fonds reçus	7 500 000	0

Capitalisé - Apport en capital différé	(7 500 000)	0
Revenu net	0	0

Note 10 - Paiement de transfert à l'université de Guelph

Durant 2016, l'IRAO a conclu un accord de financement avec l'Université de Guelph. Selon l'accord, l'IRAO fournira un maximum de 12 000 000 \$, ces fonds venant s'ajouter à la contribution de l'industrie pouvant s'élever à 3 000 000 \$, et ce, pour la construction d'une nouvelle installation de recherche sur le gazon sur le site de l'Arboretum de l'Université de Guelph. Les fonds de l'IRAO proviennent d'apports en capital différés que l'IRAO avait précédemment reçus du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et des ministères qui lui ont succédé. Au 31 mars 2019, les jalons du financement ont été atteints et l'IRAO avait fourni à l'Université un financement de 12 000 000 \$.

En 2017, l'IRAO a conclu une entente de financement avec l'Université. En vertu de l'entente, l'IRAO fournira 800 000 \$ maximum pour financer l'équipement du Centre d'innovation en alimentation de Guelph. Au 31 mars 2019, les jalons du financement ont été atteints et l'IRAO avait fourni à l'Université un financement de 800 000 \$.

En 2018, l'IRAO a conclu une entente de financement avec l'Université de Guelph pour la construction d'une nouvelle installation de recherche porcine à Elora et d'un nouveau bâtiment de services de recherche agronomique à New Liskeard. L'IRAO fournira un maximum de 12 000 000 \$, ces fonds venant s'ajouter à la contribution de l'industrie pouvant s'élever à 3 000 000 \$, pour la construction de l'installation de recherche porcine. L'IRAO fournira au maximum 4 000 000 \$ pour le projet de bâtiment de services de recherche agronomique à New Liskeard. Aucune contribution de l'industrie n'est prévue pour ce projet. En 2018-2019, l'IRAO avait fourni à l'Université 3 000 000 \$ pour la nouvelle installation de recherche porcine, et 1 000 000 \$ pour le bâtiment d'agronomie à New Liskeard. Au 31 mars 2019, l'IRAO avait reçu d'Ontario Pork 100 000 \$ pour la nouvelle installation de recherche porcine. Les fonds de l'IRAO pour ces ententes proviennent d'apports en capital différés qui ont été précédemment reçus par l'IRAO du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) et des ministères qui lui ont succédé.

Note 11 - Gains sur la cession d'immobilisations corporelles

Le 31 mars 2019 - Vente de terrains à Alfred et New Liskeard

Au cours de l'exercice, l'IRAO a vendu des terrains à deux emplacements, un à Alfred et un à New Liskeard (à Kemptville en 2018). Tous les terrains ont été transférés à l'origine à l'IRAO et ont été constatés à titre d'éléments d'actif et de surplus d'apport. Aucune perte de valeur de ces actifs n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	Alfred	New Liskeard	2019 \$	2018 \$
Produit de la vente	1 010 000	25 000	1 035 000	7 700 000
Coût des immobilisations corporelles	1 010 000	473	1 010 473	7 449 275
Amortissement accumulé	0	0	0	(4 011 882)
Valeur comptable nette	1 010 000	473	1 010 473	3 437 393
Actif apporté	(1 010 000)	(473)	(1 010 473)	(64 915)
Valeur nette d'inventaire	0	0	0	3 502 308
Gain sur la cession	1 010 000	25 000	1 035 000	4 197 692

Pendant l'exercice 2019, la municipalité de North Grenville a payé 4 000 000 \$, satisfaisant ainsi les conditions de son billet à ordre. Il s'agissait du versement final de la vente de la propriété.

Note 12 - Ententes de financement avec des tiers

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario (IRAO), sa Majesté la Reine du chef de la province de l'Ontario, représentée par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), et Integrated Grain Processors Co-operative Inc. (IGPC) ont conclu une entente en vertu de laquelle IGPC a convenu de financer un fonds de recherche et de développement en contrepartie de la subvention d'équipement que le MAAARO lui a octroyée en juin 2006 dans le cadre du Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol. IGPC s'est engagé à verser annuellement 280 000 \$ dans ce fonds pendant dix ans (pour un total de 2 800 000 \$) à compter d'avril 2012, le dernier versement étant prévu en avril 2021. L'argent sera remis directement à l'IRAO, qui s'en servira pour soutenir les priorités de recherche ontariennes dans le secteur agroalimentaire. Les fonds comptabilisés à ce jour sont de 1 960 000 \$. Voir l'annexe 2.

Sa Majesté la Reine du chef de la province de l'Ontario, représentée par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) et Kawartha Ethanol Inc. ont conclu une entente qui est entrée en vigueur le 1er août 2008, en vertu de laquelle Kawartha Ethanol Inc. a convenu de financer un fonds de recherche et de développement de la production d'éthanol en contrepartie de la subvention d'équipement que le MAAARO lui a octroyée dans le cadre du Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol. Kawartha Ethanol Inc. s'est engagé à verser annuellement 98 000 \$ dans ce fonds pendant dix ans (pour un total de 980 000 \$) à compter d'avril 2013, le dernier versement étant prévu en avril 2022. L'argent sera remis directement à l'IRAO, qui s'en servira pour soutenir les priorités de recherche ontariennes dans le secteur agroalimentaire. Les fonds comptabilisés à ce jour sont de 588 000 \$. Voir l'annexe 2.

Note 13 - Revenus de placements

Les revenus de placements sont composés du revenu d'intérêts et de dividendes, de l'activité réalisée tirée de la vente d'actifs et de l'activité tirée des échanges financiers, déduction faite des frais de gestion payés. L'activité au cours de l'exercice est la suivante :

Revenus de placements	2019 \$	2018 \$
Revenus de placements	620 035	506 185
Pertes sur la vente de placements	(19 307)	(9 599)
Gains réalisés sur les échanges financiers	5 395	4 667
Frais de gestion	(22 624)	(35 410)
Revenus de placements nets	583 499	465 843

Note 14 - Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés de sorte à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Annexe 1 - Fonds de recherche : État de la situation financière au 31 mars 2019

Actifs

Actifs	IRAO \$	Infra-structure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	Éliminations \$	2019 \$
Encaisse	10 054 638	0	0	0	0	10 054 638

Placements	27 549 149	0	0	0	0	27 549 149
Dus par l'IRAQ	0	22 468 798	5 068 126	1 398 451	(28 935 375)	0
Comptes débiteurs	137 159	49 061	653	122	0	186 995
Total des actifs à court terme	37 740 946	22 517 859	5 068 779	1 398 573	(28 935 375)	37 790 782
Immobilisations corporelles en construction	0	16 420 639	0	0	0	16 420 639
Immobilisations corporelles (note 5)	0	78 875 275	0	0	0	78 875 275
Total des immobilisations corporelles	0	95 295 914	0	0	0	95 295 914
Total des actifs	37 740 946	117 813 773	5 068 779	1 398 573	(28 935 375)	133 086 696

Passif

Passif	IRAQ \$	Infra- structure \$	Nouvelle orientations \$	Innocuité des aliments \$	Éliminations \$	2019 \$
Dus à d'autres fonds de recherche	28 935 375	0	0	0	(28 935 375)	0
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	643 735	1 573 621	606 175	102 338	0	2 925 869
Retenues	0	0	285 150	109 992	0	395 142
Dépenses non engagées	1 314 0 500		1 231 305	542 231	0	3 088 036
Revenus différés	0	168 500	98 000	0	0	266 500
Total du	30	1 742	2 220 630	754 561	(28 935	6

passif à court terme	893 610	121 82 286 657			375)	675 547
Apports de fonds de capital différés (note 6 et 9)	0	82 286 657	0	0	0	82 286 657
Apports de capital différés (note 7)	0	15 616 617	0	0	0	15 616 617
Total du capital différé	0	97 903 274	0	0	0	97 903 274
Total du passif	30 893 610	99 645 395	2 220 630	754 561	(28 935 375)	104 578 821

Solde des fonds

Solde des fonds	IRAQ \$	Infra-structure \$	Nouvelle orientations \$	Innocuité des aliments \$	Éliminations \$	2019 \$
Solde des fonds	6 837 099	6 517 249	2 854 589	645 052	0	16 853 989
Gains (Pertes) résultant de la réévaluation	10 237	(30 562)	(6 440)	(1 040)	0	(27 805)
Apports de biens (notes 4, 5 et 11)	0	11 681 691	0	0	0	11 681 691
Total des soldes de fonds	6 847 336	18 168 378	2 848 149	644 012	0	28 507 875
Total du passif et des soldes de fonds	37 740 946	117 813 773	5 068 779	1 398 573	(28 935 375)	133 086 696

Annexe 2 - Fonds de recherche : État des résultats et fluctuation des soldes de fonds pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Revenus de recherche

Revenus	IRAQ	Infrastructure	Nouvelles	Innocuité	2019
----------------	-------------	-----------------------	------------------	------------------	-------------

	(note \$ 8) \$		orientations des \$ aliments \$		\$
Subventions provinciales (note 9)	0	0	1 350 000	500 000	1 850 000
Subventions - Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol (Kawartha et IGPC) (note 12)	0	0	378 000	0	378 000
Propriété intellectuelle (note 8)	775 079	0	0	0	775 079
Total des revenus de recherche	775 079	0	1 728 000	500 000	3 003 079

Revenus tirés des propriétés

Revenus	IRAQ (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Revenu locatif - province	0	580 793	0	0	580 793
Revenue locatif - secteur privé	0	1 314 501	0	0	1 314 501
Subventions provinciales - paiement en remplacement d'impôts (note 9)	0	750 000	0	0	750 000
Paiement en remplacement d'impôts	0	195 212	0	0	195 212
Amortissement des apports de capital différés	0	2 248 447	0	0	2 248 447
Total des revenus tirés des propriétés	0	5 088 953	0	0	5 088 953

Autres revenus

Revenus	IRAO (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Gains tirés de la cession d'immobilisations corporelles (note 11)	0	1 035 000	0	0	1 035 000
Revenus de placements (note 13)	181 827	333 723	54 942	13 007	583 499
Total des autres revenus	181 827	1 368 723	54 942	13 007	1 618 499

Total des revenus

Revenus	IRAO (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Total des revenus de recherche	775 079 0		1 728 000	500 000	3 003 079
Total des revenus tirés des propriétés	0	5 088 953	0	0	5 088 953
Autres revenus	181 827	1 368 723	54 942	13 007	1 618 499
Total des revenus	956 906	6 457 676	1 782 942	513 007	9 710 531

Dépenses de recherche

Dépense	IRAO (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Programme ou projet de recherche	0	0	1 837 269	387 272	2 224 541
Propriété intellectuelle (note 8)	359 870 0		0	0	359 870
Total des	359	0	1 837 269	387 272	2

dépenses de recherche	870	584 411
------------------------------	------------	----------------

Dépenses liées aux propriétés

Dépense	IRAO (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Paiement en remplacement d'impôts	0	1 223 035	0	0	1 223 035
Dépenses en capital secondaire	0	3 976 546	0	0	3 976 546
Opérations et entretien	0	1 055 817	0	0	1 055 817
Amortissements des immobilisations corporelles	0	2 248 447	0	0	2 248 447
Total des dépenses liées aux propriétés	0	8 503 845	0	0	8 503 845

Total des dépenses

Dépense	IRAO (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Total des dépenses de recherche	359 870	0	1 837 269	387 272	2 584 411
Total des dépenses liées aux propriétés	0	8 503 845	0	0	8 503 845
Total des dépenses	359 870	8 503 845	1 837 269	387 272	11 088 256

Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice

Poste	IRAO (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Excédent des	597	(2 046 169)	(54 327)	125 735	(1

(dépenses sur les revenus) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	036		377 725)
Montant net transféré des dépenses non engagées	79 753	(215 750)	(135 997)

Actif net

Actif net	IRAQ (note 8) \$	Infrastructure \$	Nouvelles orientations \$	Innocuité des aliments \$	2019 \$
Actif net, début de l'exercice	6 234 952	21 213 199	2 816 523	733 863	30 998 537
Gains nets résultant de la réévaluation pour l'exercice	15 348	1 831	6 200	164	23 543
Perte de valeur des terres fournies (note 4)	0	(1 000 483)	0	0	(1 000 483)
Actif net, fin de l'exercice	6 847 336	18 168 378	2 848 149	644 012	28 507 875

Pour plus de renseignements :

Courriel : research.omafr@ontario.ca